

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| O Réclamation | contact@mupras.com |
| O Prise en charge | pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-586577

56190

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6441 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LAANARTI NOHAMED

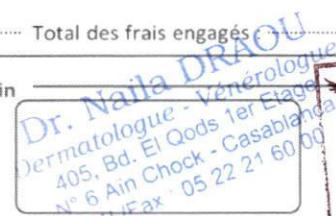
Date de naissance : 09/10/1965

Adresse : Cet

Tél. : Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/12/2022

Nom et prénom du malade : LAANARTI MUPRAS

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 17/01/2021

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 19/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : Neda



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/11/21 20.20	Cr	300 Ait		INP : [REDACTED] Dr Naila DRAOU Dermatologue - Vénérologue 405, Bd. El Qods 1er Etage Au Chock - Casablanca +212 66 40 00

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 												
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX											
				MONTANTS DES SOINS												
				DÉBUT D'EXÉCUTION												
				FIN D'EXÉCUTION												
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXÉCUTION												
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right; padding: 2px;">H</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">25533412</td> <td style="text-align: left; padding: 2px;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right; padding: 2px;">D</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">00000000</td> <td style="text-align: left; padding: 2px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right; padding: 2px;">B</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">00000000</td> <td style="text-align: left; padding: 2px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right; padding: 2px;">G</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">35533411</td> <td style="text-align: left; padding: 2px;">11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
	H	25533412	21433552													
	D	00000000	00000000													
	B	00000000	00000000													
	G	35533411	11433553													
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Docteur Naila DRAOU

Dermatologue Vénérologue

Doctorat et spécialité à la Faculté de Médecine de Casablanca
Diplôme de cosmétologie - Médecine Esthétique et Lasers à
la Faculté de Médecine de Besançon (France).

Peau - ongles - cheveux - médecine esthétique - chirurgie - épilation et traitements lasers

15 12922

Casablanca, le :

Madame, Monsieur : N° LARMABAK Unit

283,-
① Cuelle 20 ml

(3) 30

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Curacare 20mg cap molle b30
P.P.V : 289,00 DH

6 118001 180721

56,30

②

281,- les gél. de l'air
D'cne 25.000 ml
PPV: 56,30 DH
LOT: 20F24B
EXP: 06/2022

54,10

③

100% 1 mois x4
Larmabak
284 x 2 (7) 400

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH

6 118001 100651

④

Aquaplex cuello

399,-

2 3

31

les

RBV Le 18/01/2022

à 11h30

Dr. Naila DRAOU

405, Bd Al Qods, Résidence Essakane El Anik, 1^{er} étage N° 6, Ain Chok Casablanca

Tél.: 05 22 21 60 00 / 05 22 21 21 08 - E-mail : drdraounaila@gmail.com
شارع القدس، رقم 405، الطابق الاول، عمارة السكن الانبيق، الدار البيضاء، 1000، Casablanca



Docteur Naïla DRAOU

Dermatologue Vénérologue

Doctorat et spécialité à la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplôme de cosmétologie - Médecine Esthétique et Lasers à la Faculté de Médecine de Besançon (France).

Peau - ongles - cheveux - médecine esthétique - chirurgie - épilation et traitements lasers

Casablanca, le : 08/04/22

Madame, Monsieur :

N = LANA DARTI LINT

(1) n'éviter le soleil et le soleil
Nutretopic (gel)

soleil : 2 x 1 J

soleil : 3 x 1 min → 1 x 1 J

(2) Cicoplast Bem Bi 100 ml
1 x 1 J à not.
2 x le soleil

(3) Hyseec AI (crème)
2 x 1 J → le soleil le 2
→ le soleil

④ Eau de Anthelios n° 2
minéral sole
 af 
 X (5) Xy zell 5 g 50
 00,50

⑤ Atoderm Béne Intensif.
 1 g / J 2 tut le corps
 le 22

452,50

Dr. Naila DRAOU
 Dermatologue - Vénérologue
 405, Bd. El Oued 1er Etage
 N° 6 Ain Chock - Casablanca
 Tél/Fax : 05 22 21 60 00

LOT	201088
EXP	04 2024
PPV	99,50

LOT	200086 1
EXP	01 2024
PPV	90,80 90 50

LOT	201088
EXP	04 2024
PPV	90,50

LOT	201410 2
EXP	06 2024
PPV	90,50

PHARMACIE JARDINS POL:
 Rajaa SEKKAT
 Docteur en Pharmacie
 Avenue Atlantide, N° 102 Bis Pol.
 Casablanca - Tél : 05 22 52 74 00

LOT	201410 2
EXP	06 2024
PPV	90,50



Docteur Naila DRAOU
Dermatologue Vénérologue

Note d'honoraires N° : 3824180

A la suite de la consultation du 08/12/2020

Dr Naila DRAOU, médecin spécialiste présente à Mme

Lamarti Lina

Domicilié(e) Pts yassine Rue Novilla n°1

Suivant l'usage, la note d'honoraires qui s'élève à la somme

de : 300 Dhs , réglée : Especes, Chèque,

En vous souhaitant bonne réception.

Casablanca, le : 08/12/2020